

Présentation de la politique des LV au lycée J.J. Henner d'Altkirch.

La politique de promotion et de développement de l'enseignement des langues vivantes au lycée J.J. Henner s'inscrit en référence à deux axes majeurs du **Projet d'Etablissement**.

Axe 1 : Acquisitions de savoirs fondamentaux

en développant un pôle d'excellence en langues vivantes tout en apportant une aide aux élèves les plus faibles.

Axe 3 : Ouverture culturelle et internationale

en favorisant la pratique des langues vivantes comme outil d'échange et de communication et en ouvrant des perspectives sur l'Europe et le Monde par des échanges linguistiques, culturels et scientifiques.

Cette politique volontariste s'organise durant les trois années scolaires par :

- Une intensification des **moyens horaires** hebdomadaires par rapport aux horaires de référence dans les programmes officiels ;
- L'existence et le renforcement de **dispositifs pédagogiques spécifiques** telle que la filière ABIBAC et les sections européennes.

Notre établissement a décidé **d'octroyer à toutes les classes des moyens horaires** en langues vivantes **supérieurs aux horaires de référence** des programmes officiels.

Niveau	Horaire obligatoire LV1 + LV2	Horaire Lycée J.J. Henner
2 GT	5H30	6H
1ere ES, S et L	4H30	6H
Terminale ES, S et L	4H	4H
1ere STMG	4H30	6H
1ere STI2D	3H	6H
1ere ST2S	3H	4H
Terminale STMG	5H	6H
Terminale STI2D	3H	6H

Les Section européennes.

Les Section européennes concernent à la fois les élèves inscrits en voie générale et technologique qu'en voie professionnelle.

Les sections européennes sont ouvertes à des **élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère**. Les enseignements dispensés dans ces sections reposent sur les programmes. Ils sont cependant aménagés au lycée, **une ou plusieurs disciplines non linguistiques (DNL)** sont enseignées en partie dans la langue de la section.

Au lycée, **des activités culturelles et d'échanges sont organisées**, visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

L'indication "section européenne", suivie de la désignation de la langue concernée, **est inscrite sur le diplôme du baccalauréat général, technologique ou professionnel**. Cette indication dépend des résultats obtenus par le candidat.

Au lycée J.J. Henner nous proposons plusieurs sections européennes:

- Section Européenne Histoire-Géographie en anglais (voie Générale et Technologique).
- Section Européenne Histoire-Géographie en allemand (voie Générale et Technologique).
- Section Européenne Physique-Chimie en anglais (voie Générale).
- Section Européenne STMG en anglais (voie Technologique).
- Section Européenne ST2S en allemand (voie technologique) RENTREE 2015

- Section Européenne ASSP en allemand ... (voie Professionnelle)
 - Section Européenne MEI en allemand (voie Professionnelle)
 - Section Européenne en GA en anglais (voie Professionnelle) RENTREE 2015
1. Section Européenne Histoire-Géographie en anglais (voie GT).
 Une classe complète d'environ 30 à 35 élèves (rentrée 2013)–inscription entrée 2GT
 L'enseignement de l'option se poursuit sur les trois années de lycée
 Un enseignement HG d'une heure / semaine en langue anglaise
 Un renforcement en ANGL à raison d'une heure / semaine
 Un projet de voyage scolaire aux Etats Unis durant l'année de 1ere
 Une équipe pédagogique composée de :
 M. ROBARDEY, professeur HG
 Mme STOESSER, professeur ANGL
 M. EINHORN, professeur EPS
 Une présentation possible de l'option au baccalauréat général

 2. Section Européenne Physique-Chimie (voie Générale).
 Une classe complète d'environ 30 à 35 élèves (rentrée 2013) inscription entrée 2GT
 L'enseignement de l'option se poursuit sur les trois années de lycée
 Un enseignement PC d'une heure / semaine en langue anglaise
 Un renforcement en ANGL à raison d'une heure / semaine
 Un projet de voyage scolaire en Norvège (ASKER) durant l'année de 1ere
 Une équipe pédagogique composée de :
 Mme ROOS SCHINDLER, professeur Physique Chimie
 Mme REINHARD, professeur ANGL
 Une présentation possible de l'option au baccalauréat général

 3. Section Européenne STMG (voie Technologique).
 Un-groupe d'environ dix élèves (rentrée 2013) inscription en 1STMG
 L'enseignement de l'option se poursuit sur les deux années de lycée
 Un enseignement ECO GESTION d'une heure / semaine en langue anglaise
 Un projet de voyage scolaire à Londres durant l'année de 1ere
 Une équipe pédagogique composée de :
 Mme BERNHARDT-DENNI, professeur ECO-GESTION
 Un professeur ANGL
 Une présentation possible de l'option au baccalauréat général

 4. Section Européenne ASSP (voie Professionnelle)
 Une classe composée d'élèves inscrits en LV ALLEMAND
 L'enseignement de l'option se poursuit sur les trois années de lycée
 Un enseignement en Sciences Médico Sociales d'une heure / semaine en langue allemande
 Un projet de voyage scolaire en Allemagne durant l'année de 1ere
 Une équipe pédagogique composée de :
 Mme FREYBURGER et Mme KESSLER, professeur SMS
 Mme FALT, professeur ALL
 Une présentation possible de l'option au baccalauréat professionnel

 5. Section Européenne MEI (voie Professionnelle)
 Une classe composée d'élèves volontaires inscrits en LV ALLEMAND
 L'enseignement de l'option se poursuit sur les trois années de lycée
 Un enseignement en Technologie Construction d'une heure / semaine en langue allemande
 Un projet de découverte d'entreprises en Allemagne durant l'année de 1ere et Terminale
 Une équipe pédagogique composée de :
 M. SCHLIER, professeur CONSTR

Une présentation possible de l'option au baccalauréat professionnel

6. Section Européenne ST2S (voie Technologique).

Un groupe d'environ 8 élèves (rentrée 2015) inscription en 1ST2S

L'enseignement de l'option se poursuit sur les trois années de lycée

Un enseignement de SMS d'une heure / semaine en langue Allemande

Un projet de voyage scolaire durant l'année de 1ère

Une équipe pédagogique composée de :

Mme KESSLER, professeur de SMS en Allemand

Un professeur ALL

Une présentation possible de l'option au baccalauréat général

La filière ABIBAC.

L'AbiBac a été créée par l'Accord intergouvernemental franco-allemand du 31 mai 1994. La délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife allemande) permet aux élèves français et allemands de préparer les deux diplômes :

- en France à partir de la classe de seconde des séries générales (L, E.S. et S)
- en Allemagne à partir de la Gymnasiale Oberstufe

Cette délivrance simultanée ou AbiBac, s'adresse à des élèves motivés. Ils sont en général issus d'une section européenne d'allemand ou ayant un bon niveau dans la langue du partenaire.

Le dispositif repose sur des partenariats entre établissements français et établissements allemands permettant des **échanges d'élèves** et une **coopération entre les enseignants** pendant le cursus de formation

L'enseignement est donné dans la langue du partenaire pour certaines disciplines spécifiques :

- langue et littérature (allemand en France, français en Allemagne)
- histoire et géographie en France
- histoire et autre discipline de sciences sociales en Allemagne

Cet enseignement dans la langue du partenaire est assuré à raison d'environ 9 heures hebdomadaires au minimum.

L'enseignement de ces disciplines spécifiques repose sur des programmes définis en commun par les deux pays ; il fait l'objet d'un suivi pédagogique de la part des autorités compétentes du pays partenaire.

Pour l'examen, les élèves français passent :

- en français les épreuves correspondant à leur série et comptant pour le seul baccalauréat
- en allemand les épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Abitur : histoire-géographie (à l'écrit) et allemand (à l'écrit et à l'oral).

Les élèves ayant passé avec succès ces épreuves reçoivent, outre le diplôme du baccalauréat, une attestation de succès à l'Abitur. Cette attestation est délivrée par les autorités compétentes du Land de leur établissement partenaire.

Un renfort dans les deux langues

Constats et objectifs. Toutes les analyses ont pointé cette difficulté de l'insertion professionnelle liée à la (non) maîtrise des langues! Dès que l'on aborde les métiers d'encadrement et de management, la maîtrise des deux langues est indispensable pour offrir une chance d'insertion et d'évolution de carrière pour notre jeunesse frontalière.

Nous souhaitons donc donner plusieurs atouts à nos élèves de la filière Abibac. Aussi, et parce qu'il s'agit d'une filière résolument tournée vers la maîtrise de la langue allemande, nous voulons que les élèves inscrits en Abibac puissent également bénéficier d'un soutien fort en anglais tout au long de leur scolarité, en leur évitant d'ailleurs d'avoir à choisir entre « renforcer son allemand » ou « renforcer son anglais ».

Ainsi les élèves de la filière Abibac bénéficient d'une heure d'anglais en plus, et de deux heures d'enseignement d'exploration en anglais, soit 6h d'anglais par semaine.

Ainsi à l'issue de leur scolarité au lycée Jean-Jacques Henner nos élèves auront renforcé leurs compétences en :

- Langue allemande : obtention de
 - **la double certification Baccalauréat français et Abitur allemand ;**
 - **certification en allemand - C1.**
- Langue anglaise : obtention de
 - **la certification complémentaire en anglais (B2 voire C1) ;**
 - **présentation à l'examen du Cambridge First Certificate in english**, un prestigieux examen reconnu mondialement et valable à vie, auxquels beaucoup de parents tiennent.

En LV appliquées à l'une ou l'autre matière (histoire-géographie, SES, SPC)

Texte mis à jour par l'équipe de direction en mars 2015.